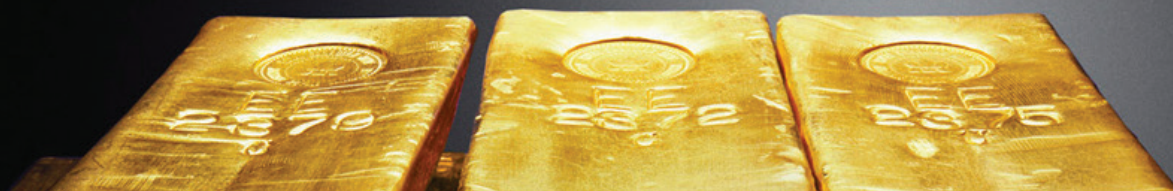


OCIM devient membre à part entière de la LBMA



LBMA
MEMBER

OCIM
Alternative Assets Finance



A propos d'OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d'actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d'actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l'or et de l'argent, et s'approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

La LBMA accrédite l'engagement d'OCIM à adopter les meilleures pratiques à travers ses opérations commerciales dans l'industrie des métaux précieux et a accueilli le fournisseur d'or et d'argent OCIM qui est devenu membre à part entière de la LBMA.

Actif depuis longtemps dans le commerce physique et financier, OCIM est un leader de confiance dans le secteur minier artisanal et à petite échelle (ASM) agréé du Pérou par le biais de sa filiale à 100 % Soleil Metals, qui exploite deux installations de traitement de minerais aurifères provenant de mineurs artisanaux formalisés.

OCIM partage la mission de la LBMA destinée à promouvoir les meilleures pratiques dans la production d'or et d'argent, ainsi que son engagement à maintenir l'excellence et la transparence dans l'ensemble de l'industrie. OCIM reconnaît l'importance de la formalisation des chaînes de valeur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) et sa participation au groupe de travail de la LBMA, qui a développé la boîte à outils ASM, lui permet d'échanger régulièrement sur ces questions.

Tout en partageant les mêmes principes fondamentaux d'approvisionnement durable et responsable sur lesquels reposent les relations entre les mines à grande échelle et les affineurs d'or de la LBMA, qui font l'objet d'un audit indépendant, la boîte à outils ASM aborde une série de questions spécifiques au secteur, telles que la présence d'une surveillance réglementaire formelle et d'agrégateurs avant affinage, de titres légaux et de licences d'exploitation minière.

Plus largement, cette adhésion à part entière intervient dans un contexte où la LBMA a pris une série de mesures concrètes destinées à encourager l'intégration de l'or ASM dans les chaînes d'approvisionnement traditionnelles, après avoir constaté que les programmes d'approvisionnement responsable avaient involontairement marginalisé le secteur, en raison notamment de normes d'approvisionnement strictes, d'un manque d'engagement et des préoccupations des affineurs et des acheteurs concernant leur image. Cette ambition s'est déjà concrétisée par des mesures concrètes qui améliorent non seulement la gouvernance du secteur,

mais ouvrent également l'accès direct au marché pour les acteurs qui dépendent totalement ou partiellement de l'or produit de manière artisanale pour leur subsistance.

« **Cette décision renforce notre légitimité dans l'ensemble de l'écosystème des métaux précieux, en particulier en aval de la chaîne de valeur, tout en nous permettant de participer activement à la définition de normes industrielles de plus en plus strictes aux côtés de nos pairs** », explique Laurent Mathiot, président-directeur général du groupe OCIM.



Contact

Laurence Mathiot

Directrice de la Communication
et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com

+33 1 88 83 86 17

+33 6 48 79 38 95